

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
05 JUN 2026 A 19H15
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'YVOIRE**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 15/06/2026

ID : 074-217403153-20260605-2026_48-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à Yvoire sous la présidence de Monsieur Erick MAGLI, Maire d'Yvoire

Etaient présents : Erick MAGLI, Aline DURET, Hervé CHARRUEL, Ghislaine WILLEMIN, Jean-Bernard FAVRE, Sabine MOILLE, Olivier DARRAS, Hubert JACOBSONNE, Marion SEPULCHRE, Mathilde SOLERE, Christelle LANGRENE, Xavier BAINUM

Etaient excusés : Dominique THIOLLAY, Guillaume BUGNET, Nouredine BOUMEHRES

Ont donné pouvoir : Dominique THIOLLAY a donné pouvoir à Aline DURET
Guillaume BUGNET a donné pouvoir à Xavier BAINUM

Date de convocation du conseil municipal 29 mai 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de conseillers municipaux présents 12
Nombre de votants 14

Secrétaire de séance : Mathilde SOLERE

N° 2026-48 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2026 à 19h15

5-Institutions et vie politique. 5.2. Fonctionnement des assemblées

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2026 à 19h15 présidé par M. Erick MAGLI, Maire.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2026 à 19h15.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Erick MAGLI,
Maire



Mathilde SOLERE
Secrétaire de séance

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
05 JUIN 2026 A 19H15
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'YVOIRE**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le 15/06/2026
ID : 074-217403153-20260605-2026_49-DE



L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à Yvoire sous la présidence de Monsieur Erick MAGLI, Maire d'Yvoire

Etaient présents : Erick MAGLI, Aline DURET, Hervé CHARRUEL, Ghislaine WILLEMIN, Jean-Bernard FAVRE, Sabine MOILLE, Olivier DARRAS, Hubert JACOBSSONE, Marion SEPULCHRE, Mathilde SOLERE, Christelle LANGRENE, Xavier BAINUM

Etaient excusés : Dominique THIOLLAY, Guillaume BUGNET, Nourredine BOUMEHRES

Ont donné pouvoir : Dominique THIOLLAY a donné pouvoir à Aline DURET
Guillaume BUGNET a donné pouvoir à Xavier BAINUM

Date de convocation du conseil municipal 29 mai 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de conseillers municipaux présents 12
Nombre de votants 14

Secrétaire de séance : Mathilde SOLERE

N° 2026-49 : Désignation des délégués et suppléants – sénatoriales 2026

5. Institutions et vie politique .5.3. Désignation des représentants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élections des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 ;

Monsieur Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : **Monsieur Jean-Bernard FAVRE, Madame Sabine MOILLE, Madame Mathilde SOLERE, Monsieur Xavier BAINUM.**

Une liste a été déposée :

Liste des délégués et des suppléants :

1. MAGLI Erick
2. WILLEMIN Ghislaine
3. CHARRUEL Hervé
4. SOLERE Mathilde
5. BUGNET Guillaume
6. LANGRENE Christelle

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents et représentés	14
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0

Proclamation des élus

Sont proclamés délégués et suppléants :

1. MAGLI Erick
2. WILLEMIN Ghislaine
3. CHARRUEL Hervé
4. SOLERE Mathilde
5. BUGNET Guillaume
6. LANGRENE Christelle

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Erick MAGLI,
Maire

Mathilde SOLERE
Secrétaire de séance



La présente délibération, transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Le délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
05 JUIN 2026 A 19H15
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'YVOIRE**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le 15/06/2026
ID : 074-217403153-20260605-2026_50-DE



L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à Yvoire sous la présidence de Monsieur Erick MAGLI, Maire d'Yvoire

Etaient présents : Erick MAGLI, Aline DURET, Hervé CHARRUEL, Ghislaine WILLEMIN, Jean-Bernard FAVRE, Sabine MOILLE, Olivier DARRAS, Hubert JACOBSSOONE, Marion SEPULCHRE, Mathilde SOLERE, Christelle LANGRENE, Xavier BAINUM

Etaient excusés : Dominique THIOLLAY, Guillaume BUGNET, Nouredine BOUMEHRES

Ont donné pouvoir : Dominique THIOLLAY a donné pouvoir à Aline DURET
Guillaume BUGNET a donné pouvoir à Xavier BAINUM

Date de convocation du conseil municipal 29 mai 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de conseillers municipaux présents 12
Nombre de votants 14

Secrétaire de séance : Mathilde SOLERE

2026-50 : Commission communale des impôts

5. Institutions et vie politique .5.3. Désignation des représentants

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une note de la Direction générale des finances publiques a été transmise au conseil municipal concernant le renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID).

Il convient aujourd'hui de proposer une liste de 24 personnes, comprenant 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Vu l'article 1650 du CGI,

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Abstention : 3 (Christelle LANGRENE, Guillaume BUGNET, Xavier BAINUM)

Pour : 11 (Erick MAGLI, Aline DURET, Hervé CHARRUEL, Ghislaine WILLEMIN, Jean-Bernard FAVRE, Dominique THIOLLAY, Sabine MOILLE, Olivier DARRAS, Hubert JACOBSSOONE, Marion SEPULCHRE, Mathilde SOLERE)

PROPOSE à M. le Directeur des Services Fiscaux de la Haute-Savoie, la liste ci-après des commissaires titulaires et suppléants candidats à la commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires			
Nom et prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
DURET Aline	18/04/1977	74, Impasse des Marys d'Yvoire – 74140 YVOIRE	X
CHARRUEL Hervé	11/01/1972	88, Avenue Bana Sud-74140 YVOIRE	X
WILLEMEN Ghislaine	17/09/1966	7, Chemin de la Vieille Grange-74140 YVOIRE	X
FAVRE Jean-Bernard	19/10/1953	15, Chemin de la Vieille Grange-74140 YVOIRE	X
THIOLLAY Dominique	27/09/1954	58, Rue de Veret-74140 MESSERY	X
MOILLE Sabine	05/10/1963	296, Chemin de Feycler-74140 YVOIRE	X
DARRAS Olivier	03/01/1970	61, impasse chez Champoury-74140 YVOIRE	X
JACOBSONNE Hubert	23/04/1970	88, impasse de la Vaudaire-74140 YVOIRE	X
BOUMEHRES Nourredine	26/10/1974	648, Route d'Excenevex-74140 YVOIRE	X
SEPULCHRE Marion	26/06/1982	125, Impasse Chez Lacroix-74140 YVOIRE	X
SOLERE Mathilde	11/05/1991	95, Chemin des Etines - 74140 YVOIRE	X
LANGRENE Christelle	06/11/1977	48, Rue du Four Banal - 74140 YVOIRE	X

Commissaires suppléants			
Nom et prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
BUGNET Guillaume	22/05/1980	59, Rue du Lac-74140 YVOIRE	X
BAINUM Xavier	26/07/1989	9, Impasse des Genevriers-74200 MARGENCEL	X
DURET Jean-François	16/04/1951	7, Grande Rue Paul Jacquier-74140 YVOIRE	X
WILLEMEN Philippe	10/10/1963	7, Chemin de la Vieille Grange-74140 YVOIRE	X
D'YVOIRE Yves	13/05/1947	13, Rue du Lac-74140 YVOIRE	X
KUNG Cécile	26/11/1977	648, Route d'Excenevex-74140 YVOIRE	X
BALLAND Gérard	08/05/1960	22, Rue de l'Eglise-74140 YVOIRE	X
LAVANCHY Françoise	03/11/1968	380, Route d'Excenevex-74140 YVOIRE	X
RAPHOZ Philippe	02/12/1963	58, Impasse de la Vaudaire-74140 YVOIRE	X
JACQUIER-TREBOUX Evelyne	25/08/1958	17, Rue des Boulangers-74140 YVOIRE	X
CABAUD Joa	12/05/1997	144, Chemin des Etines-74140 YVOIRE	X
WAHLIN Krister	15/04/1974	220, Chemin des Chenallets-74140 YVOIRE	X

Ainsi fait, délibéré et signé, le jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Erick MAGLI,
Maire



Mathilde SOLERE
Secrétaire de séance

La présente délibération, transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.